

Domat droit privé

Droit bancaire

THIERRY BONNEAU

5^e édition

Delta

Montchrestien

et I-C, 4^e éd. 1985-1986.

1, 4^e éd. 1987-1988.

et opérations de banque, t. 1, Les

BIBLIOTHEQUE

9

Bibliothèque de la Faculté de Droit et de Sciences Économiques
Université de la Nouvelle-Géorgie
Athènes, Grèce

Président de la Faculté de Droit et de Sciences Économiques
Université de la Nouvelle-Géorgie

Directeur de la Bibliothèque
Université de la Nouvelle-Géorgie

Professeur de Droit
Université de la Nouvelle-Géorgie



SOMMAIRE

Introduction

PREMIÈRE PARTIE : NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE DROIT BANCAIRE

Titre 1 : Les activités

- Chapitre 1 : Le catalogue
- Chapitre 2 : La loi applicable

Titre 2 : Les acteurs

- Chapitre 1 : Les professionnels
- Chapitre 2 : La clientèle

SECONDE PARTIE : NOTIONS COMPLÉMENTAIRES DE DROIT BANCAIRE

Titre 1 : Les opérations de clientèle

- Chapitre 1 : Les transferts de fonds
- Chapitre 2 : Les opérations de crédit
- Chapitre 3 : Les services annexes

Titre 2 : Les relations interbancaires et les opérations concernant les professionnels

- Chapitre 1 : Les circuits d'information
- Chapitre 2 : Les circuits d'échange et de règlement
- Chapitre 3 : La mobilisation des emplois bancaires

Droit bancaire

L'internationalisation de l'activité bancaire et la construction de la Communauté européenne, qui est l'un des piliers de l'Union, bouleversent le droit bancaire contemporain dont l'étude ne peut se borner au seul droit interne. Ce dernier doit être nécessairement situé dans une double perspective, communautaire et internationale, ce qui conduit à faire une large place, dans la mesure du possible, aux directives communautaires, à la Convention de Rome sur la loi applicable aux obligations contractuelles ainsi qu'aux règles élaborées par la Chambre de commerce internationale.

Après avoir développé les notions élémentaires du droit bancaire qui concernent à la fois les professionnels et la clientèle, l'auteur insiste sur quelques notions complémentaires qu'il regroupe en deux rubriques afin de mettre en exergue les deux volets de l'activité bancaire : les opérations de clientèle ainsi que les relations interbancaires et les opérations intéressant les professionnels.

Agrégé des Facultés de droit, THIERRY BONNEAU est Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II).

Prix spécial
Pays arabes: 15 euros.

Prix 36 €
ISBN 2-7076-1347-9

www.lgdj.fr

Couverture Didier Thimonier